

PAR COURRIEL

Québec, le 24 février 2020

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 4 février 2020**

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 4 février dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- Rapport juricomptable complet de la firme Accuracy commandé par le syndic PwC dans l'affaire Sinorama l'été dernier;
- Interrogatoires complets des dirigeants, notamment Hong « Simon » Qian et Martine Jing, de Sinorama, qui ont été menés par un avocat à la demande du syndic PwC en 2019.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons les interrogatoires complets de M. Claude Landry, de Mme Ruixin Wang, de Mme Wenjia Jing et de M. Hong Qian. Sachez que ces documents proviennent du greffe du Palais de justice de Montréal et que l'Office en a obtenu copies.

Cependant, nous ne pouvons pas vous fournir le rapport juricomptable de la firme Accuracy, puisqu'il contient des renseignements financiers et commerciaux fournis par un tiers et traités par ce tiers de façon confidentielle au sens des articles 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Par ailleurs, ce document est visé par le secret professionnel.

Nous vous invitons par conséquent à vous adresser au syndic de faillite de Vacances Sinorama inc., soit la firme PricewaterhouseCoopers, pour tenter d'obtenir une copie de ce document.

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès*, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veillez agréer, \_\_\_\_\_, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Marjorie Théberge  
Responsable de l'accès à l'information  
p. j.